

Évolutions monétaires à Saint-Pierre-et-Miquelon au 30 juin 2014

ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

Conséquence de la morosité observée au premier trimestre et des perspectives moins optimistes de plusieurs pays émergents, les prévisions de croissance de l'économie mondiale ont été abaissées par le Fonds monétaire international (FMI). Selon les dernières estimations à juillet 2014, la croissance de la production mondiale s'élèverait désormais à +3,4 % sur l'ensemble de l'année 2014 (contre +3,2 % en 2013 et +3,5 % en 2012).

Après une progression de 0,2 % début 2014, le PIB de la zone euro est stable au deuxième trimestre (0,0 %). L'économie française connaît, comme au premier trimestre, une croissance nulle sous l'effet notamment d'un nouveau recul de l'investissement et d'une contribution négative des échanges extérieurs (-0,1 point de PIB). La production totale de biens et services est pour sa part quasi stable (-0,1 %). Seule la consommation des ménages se redresse, avec une hausse de 0,5 % des dépenses de consommation.

Lors de sa réunion du 4 septembre 2014, le Conseil des gouverneurs de la BCE a adopté des mesures fortes pour faire remonter le niveau d'inflation et soutenir l'activité par la reprise du crédit. D'une part, une nouvelle baisse des taux directeurs : le taux des opérations principales de refinancement est abaissé de 10 points de base, à 0,05 % ; le taux de la facilité de prêt marginal est abaissé de 10 points de base, à 0,30 % et le taux de la facilité de dépôt est abaissé de 10 points de base, à -0,20 %. D'autre part, le lancement de deux programmes d'achat d'actifs du secteur privé non financier : un programme d'achat de titres adossés à des actifs (asset-backed securities –ABS) et un programme d'achat d'obligations sécurisées (covered bonds). Les interventions au titre de ces programmes débuteront en octobre 2014. Lors de la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue du Conseil, Mario Draghi, Président de la BCE a notamment indiqué que « Les mesures nouvellement décidées, ainsi que les opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO) qui seront conduites dans deux semaines, auront une incidence notable sur le bilan de la BCE. Elles viennent s'ajouter à l'arsenal des mesures de politique monétaire prises ces derniers mois (...) Dans notre analyse, nous avons pris en compte les perspectives d'inflation globalement faibles, l'essoufflement récent de la dynamique de croissance de la zone euro et la persistance d'évolutions atones de la monnaie et du crédit (...) À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, ces mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de 2 %. (...) S'il devenait nécessaire d'accentuer notre réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. »

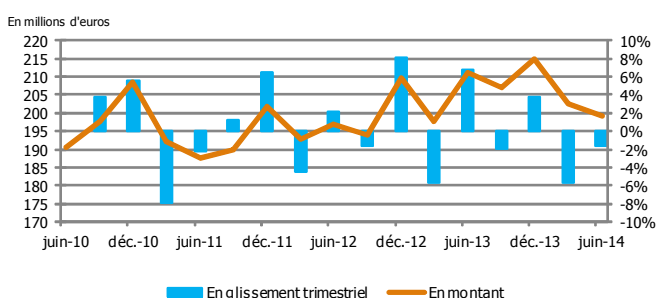
BONNE TENUE DES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE

Malgré un contexte économique qui reste encore contrasté au deuxième trimestre, l'activité du secteur bancaire se maintient grâce à la hausse des financements consentis à l'économie (+0,6 % sur trois mois). Sur un an, la progression est plus marquée (+3,8 %) portant l'encours sain de crédits à 149,6 millions d'euros. De son côté, la collecte d'épargne enregistre une diminution à la fois sur le trimestre (-1,7 %) et sur l'année (-5,7 %).

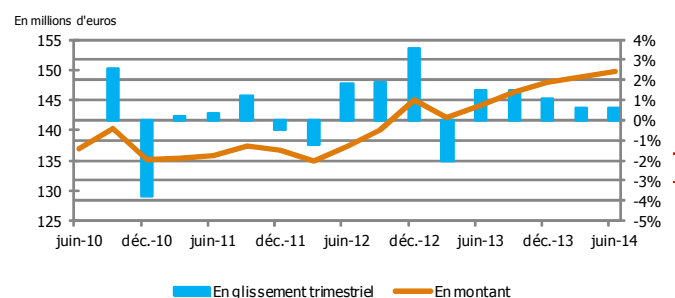
La progression des crédits à l'économie au deuxième trimestre est liée à l'augmentation cumulée des crédits aux ménages (+1,4 %) et des crédits aux entreprises (+1,1 %). Les encours de crédits aux collectivités enregistrent, pour leur part, un net recul (-4,4 %).

Quant à la baisse de la collecte d'épargne, elle s'explique essentiellement par la diminution des dépôts à vue (-6,8 %) due au changement de stratégie de placement d'un des opérateurs de la place de Saint-Pierre-et-Miquelon. Les placements liquides et l'épargne à long terme s'inscrivent, quant à eux, en progression (respectivement +0,6 % et +1,6 %).

Evolution des actifs financiers



Evolution des concours bancaires



PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Nouvelle hausse des crédits aux entreprises

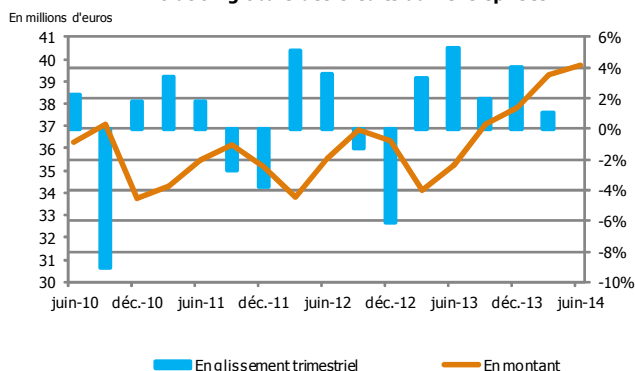
L'encours de crédit global aux entreprises au 30 juin 2014 s'élève à 39,7 millions d'euros, affichant un cinquième trimestre consécutif de hausse (+1,1 %). En glissement annuel, la croissance de l'activité de financement aux entreprises se confirme, avec une augmentation de 12,8 % des encours.

Les crédits d'exploitation connaissent un ralentissement de leur rythme de croissance au deuxième trimestre 2014 même si la hausse reste significative (+2,7 % contre +27,9 % en mars 2014) et atteignent 9,6 millions d'euros. Sur une période d'un an, la progression est encore marquée (+15,9 %). Cette évolution s'explique principalement par la forte croissance des créances commerciales (+22,2 % sur le trimestre et +165,8 % sur un an).

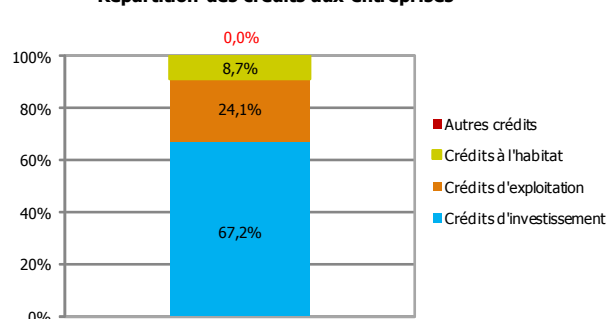
Les crédits immobiliers aux entreprises enregistrent également une hausse par rapport au trimestre précédent (+2,4 %). Les encours s'établissent à 3,5 millions d'euros contre 2,3 millions d'euros à la même période en 2013 (+54,2 %).

Les crédits d'investissement, pour leur part, s'élèvent à 26,7 millions d'euros, soit en légère progression par rapport au trimestre précédent (+0,3 %). Cependant, en glissement annuel, ils continuent de s'inscrire en nette augmentation (+7,9 %).

Evolution globale des crédits aux entreprises



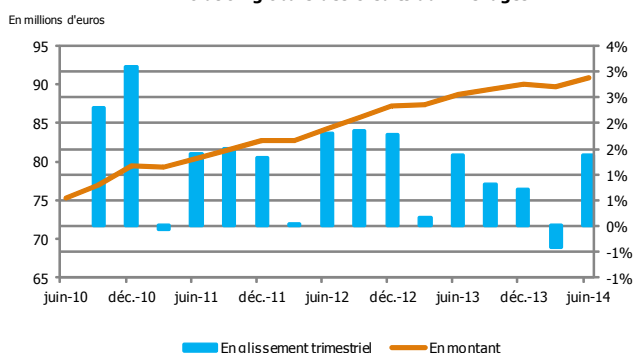
Répartition des crédits aux entreprises



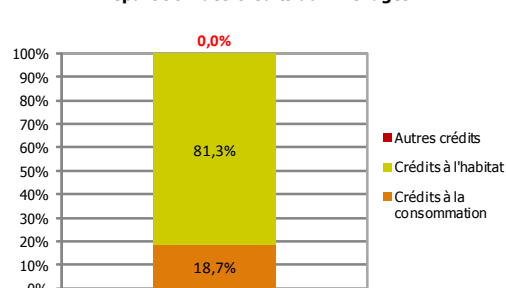
Reprise de la consommation des ménages

L'encours sain des crédits aux ménages, après une légère baisse au trimestre précédent (-0,4 %), repart à la hausse (+1,4 %) pour s'établir à 90,9 millions d'euros. Cette augmentation est plus marquée sur une base annuelle, avec une progression de 2,5 % des encours. Cette évolution confirme la tendance relevée depuis le premier trimestre 2008 d'une croissance continue des encours.

Evolution globale des crédits aux ménages



Répartition des crédits aux ménages



Malgré une consommation des ménages qui reste mitigé, l'activité de **crédit à la consommation des ménages** après un léger repli en début d'année (-1,4 %) progresse significativement au deuxième trimestre (+5,0 %) pour s'établir à 17 millions d'euros. Sur un an, elle maintient un rythme de croissance élevée (+11,0 %).

Les encours de **crédits à l'habitat des ménages** demeurent, pour leur part, sensiblement comparables (73,8 millions d'euros) à ceux enregistrés au trimestre précédent (+0,6 %). En glissement annuel, les encours connaissent une évolution similaire (+0,7 %) traduisant un ralentissement du rythme de croissance des encours après une phase de croissance soutenue observée depuis le début des années 2000.

Recul des crédits aux collectivités

L'encours des crédits aux collectivités locales, qui s'élève à 17,3 millions d'euros, diminue par rapport au trimestre précédent (-4,4 %) ce qui confirme la tendance à la baisse constatée depuis le début d'année 2013. L'encours des crédits aux collectivités locales ne représente plus que 8,5 % des crédits distribués aux agents économiques de l'archipel. Sur l'année, la baisse est encore plus prononcée (-8,7 %).

Nette amélioration du taux de sinistralité

L'encours de créances douteuses brutes des établissements de crédit installés localement (ECIL) baisse significativement sur le trimestre (-12,1 %), pour s'établir à 6,3 millions d'euros soit son niveau le plus bas relevé au cours des dix dernières années. Cette évolution se traduit par un taux de créances douteuses qui continue à s'améliorer en atteignant 4,1 % (-0,5 point sur le trimestre).

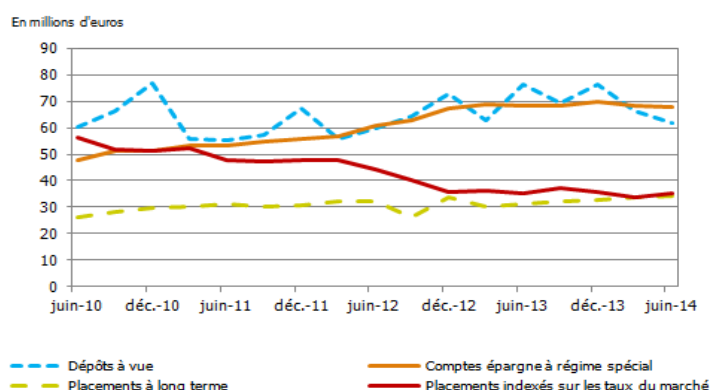
SENSIBLE DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers détenus par les agents économiques de l'archipel atteignent 199,1 millions d'euros au deuxième trimestre 2014. Ils enregistrent une baisse de 1,7 % par rapport au trimestre précédent et de 5,7 % sur un an.

Cette baisse, comme au trimestre précédent, s'explique principalement par l'évolution des **dépôts à vue**, en net retrait ce trimestre (-6,8 %). Cette diminution est essentiellement attribuable aux autres agents et aux sociétés non financières qui voient leurs dépôts à vue respectifs reculer de 27,2 % et 9,2 % (soit -5,2 millions d'euros).

L'épargne à long terme et les placements en liquides progressent, quant à eux, respectivement de 1,6 % (soit +0,5 million d'euros) et 0,6 % (soit +0,4 million d'euros).

Evolution des principales composantes des actifs financiers



Légère progression des actifs des ménages

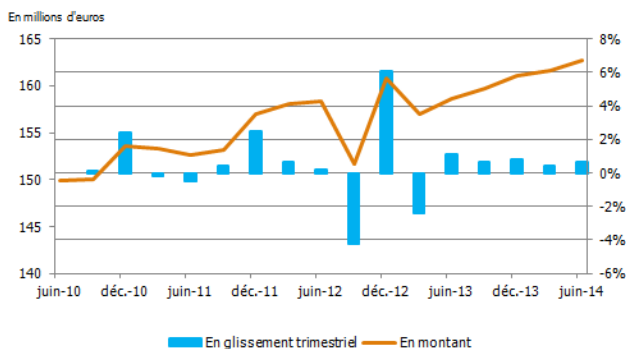
Les placements des ménages croissent à un rythme similaire qu'au trimestre précédent (+0,6 %) et s'établissent à 162,7 millions d'euros.

Le dynamisme des **dépôts à vue** constitue le principal facteur de croissance de l'épargne des ménages (+2,0 % sur le trimestre). Ces derniers connaissent de plus une croissance soutenue depuis un an (+4,8 %).

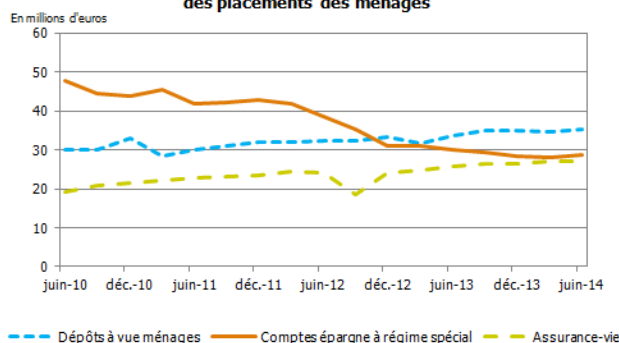
Les placements liquides restent relativement stables par rapport au trimestre précédent (-0,2 %) et représentent toujours 57,7 % de l'ensemble des placements des ménages.

De son côté, l'épargne à long terme progresse sur le trimestre mais à un rythme moins soutenu (+1,6 % contre +2,9 % en mars 2014), portée comme au trimestre précédent par la croissance des plans d'épargne logement (+6,2 %). Cette évolution est encore plus significative sur un an (+ 9,5 %, soit +2,9 millions d'euros).

Evolution des actifs financiers des ménages



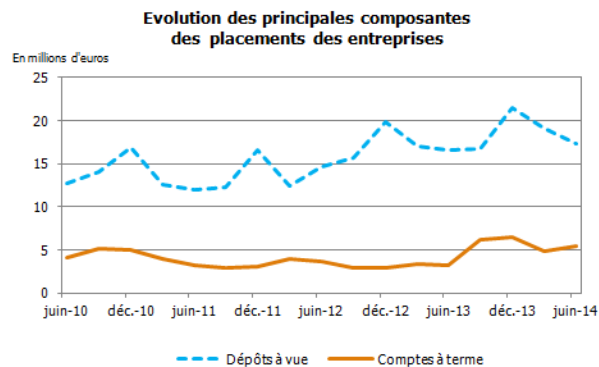
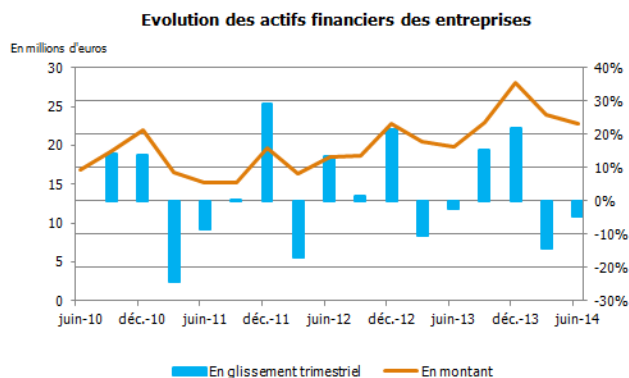
Evolution des principales composantes des placements des ménages



Nouveau repli des placements des entreprises

Tel qu'observé au trimestre précédent, **les actifs financiers détenus par les entreprises** se contractent de nouveau au deuxième trimestre même si la baisse est moins importante (-4,6 % contre -14,4 % au trimestre précédent). Ce nouveau repli continue de traduire principalement un retour à la normale, après des montants d'actifs exceptionnellement élevés en fin d'année 2013. En effet, sur un an, les actifs financiers des entreprises maintiennent un rythme de croissance soutenu (+2,9 millions d'euros, soit +14,8 %).

Les **dépôts à vue** qui restent la principale composante de l'épargne des entreprises (76,3 % du total) contribuent largement à expliquer cette évolution (-9,2%).



Nouvelle chute des placements des autres agents

Après une forte baisse au premier trimestre (-34,5 %), **les placements des autres agents** (administrations publiques locales, centrales, de sécurité sociale, et les institutions sans but lucratif au service des ménages) diminuent de 19,6 % au deuxième trimestre pour atteindre 13,6 millions d'euros, soit leur plus bas niveau jamais relevé. Cette évolution peut s'expliquer par un changement de stratégie de placement d'un des opérateurs de la place de Saint-Pierre-et-Miquelon.

La contraction des placements de ces agents est due pour l'essentiel à la forte diminution de son principal élément constitutif, à savoir **les dépôts à vue** (-27,2 sur le trimestre et -64,6 % sur un an).

MÉTHODOLOGIE

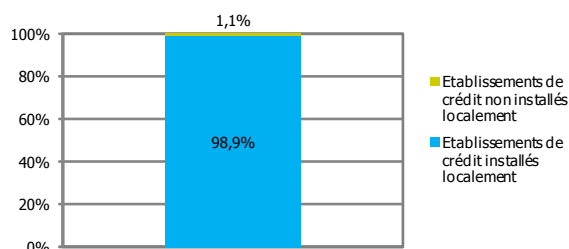
- L'ensemble des données concernent des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit.
- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédits non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

TABLEAUX STATISTIQUES

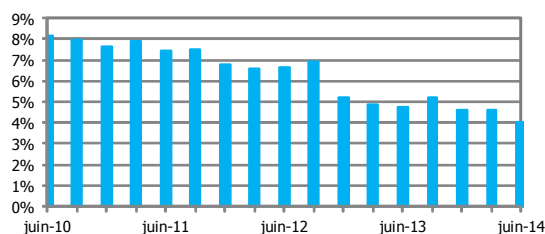
Les crédits à l'économie

	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin-10	juin-11	juin-12	juin-13	sept.-13	déc.-13	mars-14	juin-14	1 trim	1 an
Entreprises										
Crédits d'exploitation	8,3	9,6	9,1	8,3	8,6	7,3	9,3	9,6	2,7%	15,9%
<i>Créances commerciales</i>	1,7	2,8	3,3	0,9	1,5	1,5	2,0	2,4	22,2%	165,8%
<i>Crédits de trésorerie</i>	1,4	1,9	2,1	2,9	3,1	3,4	3,3	3,3	-2,6%	10,7%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-16,0%	-21,4%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	5,2	4,8	3,7	4,4	3,9	2,3	4,0	3,9	-2,4%	-11,1%
<i>Affacturage</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits d'investissement	27,6	25,1	25,6	24,7	25,3	27,1	26,6	26,7	0,3%	7,9%
<i>Crédits à l'équipement</i>	27,6	25,1	25,6	24,7	25,3	27,1	26,6	26,7	0,3%	7,9%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	1,7	1,5	1,1	0,8	0,9	1,1	1,1	1,0	-3,8%	23,5%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits à l'habitat	0,4	0,8	0,8	2,3	3,2	3,4	3,4	3,5	2,4%	54,2%
Autres crédits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Encours sain	36,3	35,5	35,5	35,2	37,1	37,8	39,3	39,7	1,1%	12,8%
Ménages										
Crédits à la consommation	12,0	14,1	14,3	15,3	15,6	16,4	16,2	17,0	5,0%	11,0%
<i>Crédits de trésorerie</i>	11,5	13,5	13,8	14,9	15,0	15,9	15,8	16,5	4,8%	10,9%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,4	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5	15,6%	16,3%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-4,4%	-15,1%
Crédits à l'habitat	63,3	66,3	69,9	73,3	73,8	73,6	73,4	73,8	0,6%	0,7%
Autres crédits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Encours sain	75,3	80,4	84,2	88,6	89,4	90,0	89,6	90,9	1,4%	2,5%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits d'investissement	21,9	16,9	15,1	17,8	17,4	17,6	17,2	16,6	-3,5%	-7,1%
<i>Crédits à l'équipement</i>	21,9	16,9	15,1	17,8	17,4	17,6	17,2	16,6	-3,5%	-7,1%
Autres crédits	2,4	1,9	1,5	1,1	1,1	0,9	0,9	0,7	-21,3%	-35,1%
Encours sain	24,3	18,8	16,6	18,9	18,5	18,5	18,1	17,3	-4,4%	-8,7%
Autres agents										
Encours sain	1,0	1,0	1,1	1,4	1,3	1,6	1,7	1,7	0,9%	25,9%
TOTAL										
Encours sain	136,855	135,736	137,421	144,198	146,326	147,904	148,752	149,632	0,6%	3,8%
<i>dont ECNIL</i>	8,096	2,029	1,565	1,548	1,456	1,829	1,771	1,690	-4,6%	9,1%
Créances douteuses brutes	12,116	10,931	9,765	7,166	8,033	7,195	7,135	6,272	-12,1%	-12,5%
<i>dont ECIL</i>	11,794	10,931	9,765	7,166	8,033	7,195	7,135	6,272	-12,1%	-12,5%
Créances douteuses nettes	3,015	3,659	2,858	2,248	3,026	2,275	2,251	2,118	-5,9%	-5,8%
<i>(dt) Entreprises</i>	2,235	3,279	2,754	1,989	2,550	1,974	1,925	1,800	-6,5%	-9,5%
<i>(dt) Ménages</i>	0,779	0,380	0,104	0,258	0,476	0,299	0,324	0,316	-2,4%	22,4%
Provisions	9,102	7,272	6,908	4,918	5,006	4,920	4,884	4,153	-15,0%	-15,6%
Encours brut total	148,971	146,667	147,186	151,364	154,359	155,099	155,887	155,903	0,0%	3,0%
Taux de créances douteuses	8,1%	7,5%	6,6%	4,7%	5,2%	4,6%	4,6%	4,0%	-0,6 pt	-0,7 pt
<i>dont ECIL</i>	8,4%	7,6%	6,7%	4,8%	5,3%	4,7%	4,6%	4,1%	-0,5 pt	-0,7 pt
Taux de provisionnement	75,1%	66,5%	70,7%	68,6%	62,3%	68,4%	68,5%	66,2%	-2,3 pt	-2,4 pt
<i>dont ECIL</i>	77,2%	66,5%	70,7%	68,6%	62,3%	68,4%	68,5%	66,2%	-2,3 pt	-2,4 pt

Répartition des concours bancaires sains



Evolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin-10	juin-11	juin-12	juin-13	sept.-13	déc.-13	mars-14	juin-14	1 trim	1 an
Sociétés non financières	16,9	15,2	18,5	19,9	23,0	28,0	23,9	22,8	-4,6%	14,8%
Dépôts à vue	12,8	12,0	14,7	16,7	16,8	21,5	19,1	17,4	-9,2%	4,2%
Placements liquides ou à court terme	4,1	3,2	3,8	3,2	6,2	6,5	4,8	5,5	13,7%	69,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	1,8%
Placements indexés sur les taux de marché	4,1	3,2	3,8	3,2	6,2	6,5	4,8	5,5	13,7%	69,8%
<i>dont comptes à terme</i>	4,1	3,2	3,8	3,2	6,2	6,5	4,8	5,5	13,7%	69,8%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont certificats de dépôt</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Epargne à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Ménages	149,9	152,6	158,4	158,7	159,7	161,0	161,7	162,7	0,6%	2,5%
Dépôts à vue	30,1	29,9	32,3	33,7	34,8	35,0	34,6	35,3	2,0%	4,8%
Placements liquides ou à court terme	93,6	91,2	94,0	93,7	92,5	93,2	93,3	93,1	-0,2%	-0,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	45,9	49,3	55,5	63,6	63,1	64,9	65,1	64,5	-0,9%	1,4%
<i>dont livrets ordinaires</i>	39,3	41,5	46,3	51,6	51,0	52,6	52,9	52,4	-0,9%	1,5%
<i>dont livrets A et bleus</i>	6,1	7,3	8,8	11,5	11,6	11,8	11,7	11,6	-0,6%	1,2%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-5,4%	-10,3%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-2,6%	4,6%
Placements indexés sur les taux de marché	47,7	41,8	38,6	30,0	29,4	28,3	28,2	28,6	1,4%	-4,8%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	46,6	40,8	37,5	28,7	29,1	28,0	27,9	28,3	1,4%	-1,4%
<i>dont bons de caisse</i>	1,1	1,1	1,1	1,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0%	-80,0%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Epargne à long terme	26,2	31,5	32,0	31,4	32,4	32,8	33,8	34,3	1,6%	9,5%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	2,4	2,7	3,0	5,1	5,4	5,8	6,3	6,7	6,2%	32,4%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	-4,1%	42,9%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	4,6	5,9	4,8	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	1,3%	4,3%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	19,2	22,9	24,2	25,8	26,5	26,5	26,9	27,1	0,6%	5,0%
Autres agents	23,8	19,8	20,0	32,5	24,2	25,7	16,9	13,6	-19,6%	-58,3%
Dépôts à vue	17,4	13,1	12,9	26,1	17,5	19,7	12,7	9,2	-27,2%	-64,6%
Placements liquides ou à court terme	6,4	6,7	7,1	6,5	6,6	6,1	4,2	4,3	3,5%	-32,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	2,1	4,1	5,1	4,7	5,0	4,9	3,3	3,4	2,8%	-28,4%
Placements indexés sur les taux de marché	4,4	2,5	2,0	1,8	1,7	1,1	0,9	1,0	6,0%	-45,0%
<i>dont comptes à terme</i>	4,4	2,5	2,0	1,8	1,7	1,1	0,9	1,0	6,0%	-45,0%
Epargne à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	7,3%
Total actifs financiers	190,6	187,6	196,9	211,1	206,9	214,8	202,5	199,1	-1,7%	-5,7%
Dépôts à vue	60,2	55,1	60,0	76,4	69,1	76,2	66,4	61,9	-6,8%	-19,0%
Placements liquides ou à court terme	104,2	101,0	104,9	103,4	105,3	105,7	102,3	102,9	0,6%	-0,4%
Comptes d'épargne à régime spécial	48,0	53,5	60,6	68,3	68,1	69,9	68,4	67,9	-0,7%	-0,7%
<i>dont livrets ordinaires</i>	41,4	45,3	51,0	55,8	55,4	57,0	55,7	55,3	-0,8%	-0,9%
<i>dont livrets A et bleus</i>	6,2	7,7	9,1	12,1	12,1	12,3	12,2	12,1	-0,5%	0,5%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-5,4%	-10,3%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-2,6%	4,6%
Placements indexés sur les taux de marché	56,2	47,6	44,3	35,0	37,3	35,9	33,9	35,0	3,3%	0,1%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	55,1	46,5	43,2	33,7	37,0	35,6	33,7	34,8	3,3%	3,1%
<i>dont bons de caisse</i>	1,1	1,1	1,1	1,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0%	-80,0%
<i>dont certificats de dépôt</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Epargne à long terme	26,2	31,5	32,0	31,4	32,4	32,9	33,8	34,3	1,6%	9,5%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	2,4	2,7	3,0	5,1	5,4	5,8	6,3	6,7	6,2%	32,3%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont actions</i>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-4,1%	42,0%
<i>dont obligations</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	4,6	5,9	4,8	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	1,3%	4,3%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	19,2	22,9	24,2	25,8	26,5	26,5	26,9	27,1	0,6%	5,0%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : Y. CARON
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : octobre 2014